

# PAR MONTS ET RIVIÈRE

Hiver 2024, volume 27, no 4



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX  
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

4	<b>Laurent Barré, de Ange-Gardien, premier président de l'U.C.C.</b> <i>Par Alain Ménard</i>
10	<b>Quand Santa Claus concurrence l'Enfant Jésus !</b> <i>Par Alain Ménard</i>
10	<b>Les plans qui ont façonné le territoire de Ange-Gardien</b> <i>Par Gilles Bachand</i>
12	<b>Mon ancêtre Catherine Forestier, fille à marier venue à Trois-Rivières en 1657</b> <i>Par Alain Ménard</i>
15	<b>Du sucre québécois grâce à la betterave sucrière (1944-1985)</b> <i>Par Jean-Pierre Desnoyers</i>
<b>Chroniques</b>	
2	<b>Coordonnées de la Société</b>
3	<b>Le mot du Président</b>
4	<b>Le mot du Rédacteur en chef</b>
18	<b>Récentes activités de la SHGQL</b>
19	<b>Prochaine rencontre de la SHGQL</b>
21	<b>Avis de décès de membres en 2024</b>
21	<b>Nos dernières publications</b>
21	<b>Surplus de mobilier à vendre</b>
23	<b>Merci à nos commanditaires</b>





La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits, un site Web et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

## 44 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération Histoire Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

[Conseil du patrimoine religieux du Québec](#)

### COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

<b>Adresse postale :</b> 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. (450) 469-2409	<b>Adresse de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux :</b> 926, rue Principale Saint-Paul-d'Abbotsford Québec J0E 1A0	<b>Site Internet :</b> <a href="http://www.quatrelieux.qc.ca">www.quatrelieux.qc.ca</a> <b>Courriels :</b> <a href="mailto:lucettelevesque@sympatico.ca">lucettelevesque@sympatico.ca</a> <a href="mailto:shgql@videotron.ca">shgql@videotron.ca</a>
---	---	--

### SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

[www.facebook.com/quatrelieux](http://www.facebook.com/quatrelieux)

<b>Cotisation pour devenir membre :</b> La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30\$ membre régulier. 40\$ pour le couple.	<b>Horaire de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux :</b> Mercredi de 9h00 à 16h00
--	--

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée quatre fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Alain Ménard au courriel [am.abbotsford@yahoo.fr](mailto:am.abbotsford@yahoo.fr) / tél. : (579) 420-2052

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2\$ chacun.

**Dépôt légal : 2024**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et Archives Canada

**Tirage :** 200 exemplaires par parution.

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux



**Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir !**

# Carnet Éditorial

Le mot du président

En cette fin d'année, nous sommes heureux de vous faire part de la situation actuelle de la Société. Pour votre information, nous avons eu de nombreuses rencontres avec la direction de la municipalité pour discuter des diverses modalités avec le locateur, la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford et nous avons signé un bail de 38 mois se terminant à la fin de l'année 2027. En conséquence, nous sommes maintenant installés au **926, rue Principale, Saint-Paul-d'Abbotsford** soit à l'ancien hôtel de ville qui est divisé en plusieurs locaux, ce qui va ainsi permettre la tenue de diverses activités pour les membres de notre Société et les gens de la région. Notre nouveau centre de documentation est équipé de nouvelles étagères pour faciliter et favoriser plus adéquatement les recherches en histoire et généalogie. Ce local est adjacent à la salle multifonctionnelle que nous partagerons avec la bibliothèque municipale.

Le déménagement de nos archives et de notre mobilier, entreposés au garage municipal vers nos nouveaux locaux a débuté en octobre dernier et après une dizaine de jours d'efforts, l'aménagement est en majeure partie complété et cela grâce au travail intense des membres du conseil d'administration et de quatre généreux bénévoles. Une autre étape, consacrée à l'élagage de nos archives, va se poursuivre au cours de l'hiver. Nous sommes heureux de vous aviser que la **Maison de la Mémoire est présentement ouverte aux membres et au public depuis le 4 décembre**. Notre accès sera plus facile pour vous tous, vu que nous sommes maintenant situés au niveau du rez-de-chaussée. Le déménagement et l'installation de 2023-2024 vont demeurer des événements marquants de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.



Acquisition de documents et réception de dons : au cours des derniers mois, une politique d'acquisition, basée sur les normes de la BANQ, a été établie par les membres du conseil d'administration. Dorénavant, nous allons nous en tenir à l'acquisition de documents directement reliés aux Quatre Lieux.

En cette période de fin d'année, les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes avec votre famille et une année 2025 en pleine santé pour la réalisation de vos projets et activités.

**JOYEUX NOËL & BONNE ANNÉE !**

*Jean-Pierre Desnoyers*

#### Conseil d'administration 2025

**Président** : Jean-Pierre Desnoyers

**Vice-président** : Fernand Houde

**Secrétaire-trésorière** : Lucette Lévesque

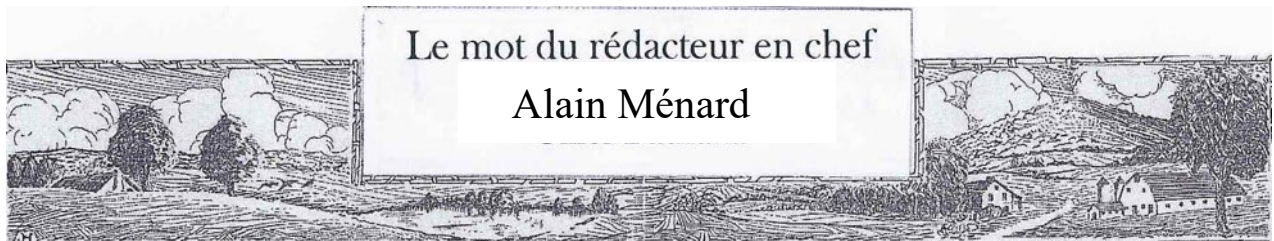
**Responsables des archives** : Marie-Josée Delorme et Cécile Viau

**Administrateurs (trice)** : Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Guy McNicoll, Alain Ménard

**Webmestre** : Michel St-Louis **Agente de communication** : Cécile Viau

**Rédacteur en chef de « Par Monts et Rivière »** : Alain Ménard

**Mise en page de « Par Monts et Rivière »** : Fernand Houde



Le présent numéro fait écho aux festivités du Temps des Fêtes.

J. Albert Rioux, futur président de l'UCC de 1932 à 1936, nous fait connaître les changements dans la société rurale québécoise en 1926. Fin observateur, monsieur Rioux a l'intuition d'une érosion de la place prépondérante de la religion catholique, bousculée par l'arrivée de valeurs américaines qui prennent de plus en plus de place, ici sous la forme du Père Noël.

Nous avons fait un pas de plus dans ce qui pourra devenir une biographie de Laurent Barré en présentant son accès à la présidence de l'U.C.C. au début d'octobre 1924. Selon la formule consacrée, derrière chaque grand homme il y a une grande femme. Je tenais à faire connaître l'aide apportée par son épouse Marie-Anne Fleury dans ses différents engagements comme président de l'U.C.C. puis comme politicien.

Gilles Bachand nous fait connaître une facette différente de l'histoire de Ange-Gardien en utilisant des cartes et des plans qui ont façonné son histoire, à partir de 1805.

Notre président, Jean-Pierre Desnoyers, nous fait découvrir une production agricole, la betterave à sucre, qui pendant environ quarante ans, a été pour des agriculteurs de Rougemont et de Saint-Césaire une source supplémentaire de revenus.

Je vous invite également à vivre les embûches rencontrées par des émigrants français, mes ancêtres Jacques Ménard dit Lafontaine et son épouse Catherine Forestier, lors de leur arrivée à Trois-Rivières à la fin des années 1650.

Je veux à nouveau réitérer l'invitation de nous proposer des sujets d'articles. Ensemble, nous pourrions travailler à mettre en lumière des faits, présenter des personnes qui vous intéressent, qui vous importent.

Je vous salue en utilisant une formulation encore couramment utilisée il y a cinquante ans : « *Bonne Année et le Paradis à la fin de vos jours* ».

*Alain Ménard*



## **Laurent Barré, d'Ange-Gardien, premier président de l'U.C.C.**

Le 1<sup>er</sup> octobre 1924, 2 400 cultivateurs de toutes les régions agricoles de la province convergent vers la ville de Québec pour assister au congrès de fondation d'une association professionnelle agricole.

Dans la parution du 1<sup>er</sup> mai du Bulletin des agriculteurs, son directeur général, Joseph-Noé Ponton, avait lancé l'idée de la formation d'un comité d'organisation chargé de préparer un congrès pour fonder un mouvement regroupant les forces vives du milieu agricole pour les aider à passer à travers les temps difficiles de l'après-guerre.

Le 14 juin, quarante-trois cultivateurs répondent à l'appel qui se rendent au bureau du Bulletin situé au carré Viger à Montréal pour mettre sur pied un comité préparatoire. Un comité central (exécutif) est établi, dont font partie Laurent Barré d'Ange-Gardien et Éphrem Ostiguy de Saint-Césaire. Un programme est proposé, dont plusieurs des points seront repris lors de l'assemblée de fondation de l'UCC. Les autres personnes présentes sont incitées à devenir missionnaires de cette cause dans leur village et leur région. Parmi elles, Anthime, Edgar et Émile Arès de Rougemont et Saint-Césaire.



Les 2 400 congressistes à la fondation de l'U.C.C. le 1er et 2 octobre 1924<sup>1</sup>

Le congrès commence avec une messe à l'église Sacré-Cœur qui peine à contenir les 1 000 personnes qui s'y entassent. À la sortie, les congressistes circulent ensuite quatre par quatre sur la rue Auteuil, direction la Salle Loyola. Puisque les organisateurs ont vite constaté que l'endroit est trop petit pour recevoir tout ce monde, cette foule est dirigée vers le manège militaire où les 1 000 déléguées et 1 400 congressistes peuvent trouver place. L'enthousiasme pour former et soutenir dans chacune des paroisses une association professionnelle agricole à l'écoute des besoins particuliers des communautés agricoles est grand.



Joseph-Noé Ponton (1)



Firmin Létourneau (2)



Laurent Barré (3)

1. Joseph-Noé Ponton était propriétaire et directeur du Bulletin des Agriculteurs. Idéateur et soutien pour la réalisation d'une association agricole professionnelle, l'UCC.
2. Firmin Létourneau, était copropriétaire et journaliste au Bulletin des agriculteurs. Devenu le premier secrétaire-général de l'UCC en 1924.

<sup>1</sup> Brochure Souvenir publiée à l'occasion du 10<sup>e</sup> Anniversaire de la fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs et du Congrès Général tenu à Québec les 7 et 8 novembre 1934, p.37

3. Laurent Barré, cultivateur de Ange-Gardien de Rouville. Impliqué depuis 1918, d'abord dans l'Union des cultivateurs du Québec d'Anthime Arès, puis dans les Fermiers-Unis du Québec lors de la fusion des deux associations en 1922.

Les trois principaux organisateurs de ce congrès de fondation, Joseph-Noé Ponton, Firmin Létourneau et Laurent Barré, se réjouissent du progrès dans une plus grande reconnaissance par les agriculteurs de la nécessité de s'unir pour se donner et obtenir de meilleures conditions de vie sur leurs fermes.

### **Une agriculture en difficulté ; l'atmosphère dans le champ**

Ponton, Létourneau et Barré ont bien identifié dans de nombreux articles parus dans le Bulletin des agriculteurs la situation économique difficile dans laquelle se trouvent un grand nombre d'agriculteurs québécois depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Certains ont acheté des fermes de plus ou de l'équipement nouveau pour produire des vivres supplémentaires destinées aux pays en guerre, surtout l'Angleterre. D'autres sont en retard sur des techniques efficaces dans leurs champs ou dans leurs étables.



**Avant le départ pour le champ<sup>2</sup>**

La production laitière, qui est la plus importante de toutes, est pratiquée par 2/3 des cultivateurs. Ils sont démunis face à un transformateur privé qui, en l'absence d'un contrôle laitier efficace, peut déterminer la qualité du lait livré et jouer avec le prix. Il n'existe pas encore de coopérative contrôlée par les producteurs. Beaucoup de producteurs doivent acheter leur équipement chez des marchands avec lesquels ils n'ont pas de pouvoir de négociation pour acheter par exemple un râteau. Plusieurs cultivateurs ne réussissent qu'à dégager quelques centaines de dollars de revenus nets et ils ne sont pas capables d'aider leurs fils à s'établir sur la ferme familiale, les poussant ainsi à un exode vers les villes québécoises ou les États-Unis.

### **Les cultivateurs ont la parole**

Qui peut mieux parler des difficultés que rencontrent les agriculteurs eux-mêmes et faire des suggestions réalistes et applicable dans toutes les situations ?

« **M. Oscar Gatineau de Saint-Nazaire d'Acton** présenta quelques chiffres qui intéressèrent vivement l'auditoire. Ainsi il dit qu'un cultivateur de ses connaissances, un homme averti et bon agriculteur, n'avait réussi à faire avec une propriété de \$7 000 qu'un revenu net de \$415.16 soit \$5.00 de moins que l'intérêt de son capital à 6 pour cent. Il cita aussi le cas d'une beurrerie qui avait donné, en moyenne à ses patrons, en 1918, \$284.75 pour 14 840 lb de lait et qui, en 1923, n'avait donné, en moyenne, à ses patrons que \$240.44 pour 22 724 lb de lait. M. Gatineau croit qu'une étude approfondie du problème agricole s'impose. »

<sup>2</sup> <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1969430>. BANQ numérique

« **M. Joseph Thériault de Saint-Jean-Port-Joli**, fait un bel exposé de la situation des cultivateurs dans sa région et présente des suggestions pratiques pour l'améliorer. C'est le temps des actes, dit-il. Dans les environs de Saint-Jean-Port-Joli, les cultivateurs sont pauvres. Vingt-cinq pour cent des cultivateurs sont prêts à quitter leurs terres. Depuis trois ans, un grand nombre ont fait des dettes, ont dépensé ce qu'ils avaient économisé précédemment. L'avenir est sombre pour eux et s'ils ne sont pas encore dans la misère, ils sont démoralisés. À Saint-Jean-Port-Joli la situation est moins critique. Si on faisait l'exploitation de toutes les érablières dans le comté de l'Islet, cette région produirait presque autant de sucre que la Beauce. L'exigence du marché nuit beaucoup aux cultivateurs ; lorsque ceux-ci sont organisés pour donner un produit de telle qualité, le marché change de goût. Et il cite les exigences pour le mouton. M. Thériault dit qu'une éducation du consommateur devrait être faite. Il est en faveur de la campagne de l'achat chez nous, mais désire que tout le monde mette en pratique les enseignements de cette campagne. Les marchands et les consommateurs devraient commencer par acheter les produits de nos cultivateurs. Il suggère la création de fabriques locales de produits alimentaires. »

« **M. Alcide Roy**, de Saint-Georges-de-Windsor, dit que sa paroisse comptait 200 cultivateurs dont 30 ont quitté leur terre depuis cinq ans ; un égal nombre de jeunes gens et une vingtaine de jeunes filles sont partis pour les États-Unis. L'exode rural, depuis 1921-22, démontre que l'agriculture est devenue une profession angoissante. Le crédit agricole est ruiné, les marchés locaux n'existent pratiquement pas ; l'association doit venir en aide à la classe agricole. »

« **M. Jean Jobin, de la région de la Beauce**, déclare que sur 300 cultivateurs de Saint-Honoré, 27 ont été obligés de quitter leur terre ; le mouvement de surproduction préconisé il y a quelques années a été la cause de cette situation. »

« **M. J.-H. Lavallée de Sainte-Claire** dit que les revenus de l'agriculture dans sa paroisse sont à peu près nuls. On travaille seulement pour gagner l'intérêt du capital investi. Il est en faveur de l'association professionnelle. Il souhaite le relèvement des marchés locaux. Il suggère de travailler d'abord pour le marché local. Il demande une protection pour les produits agricoles, surtout ceux que les autres pays produisent à meilleur marché. »

### **L'association professionnelle agricole**

Laurent Barré avait été chargé de présider un comité sur la constitution de l'organisme à naître. Les autres membres étaient Firmin Létourneau, Aldéric Lalonde, J.S. Belzile, Y. Davignon. Monsieur Barré, de Ange-Gardien de Rouville, aborda alors la question de l'association... En introduisant son sujet, il annonça qu'il allait présenter un projet de constitution d'association professionnelle conçu en collaboration avec M. Firmin Létourneau. « *Tout d'abord, dit-il, qu'est-ce qu'une association professionnelle ? C'est une association qui réunit tous les hommes d'une même profession dans le but de servir les intérêts de tous les membres. Dans notre cas, notre association devra grouper tous les cultivateurs de la province pour leur permettre de se protéger et de s'entraider. Vous admettrez probablement tous avec moi qu'une telle association est devenue une nécessité absolue.* »

Au passage, il souligne l'excellent travail d'information et d'organisation pour l'agriculteur et l'agriculture fait par l'Union des cultivateurs et l'Association des Fermiers-Unis du Québec depuis 1918.

Commentant le but que se donne l'Association de rehausser l'agriculture dans l'estime publique, monsieur Barré dit : « *Nous lisons souvent dans les journaux et nous entendons dire dans les discours publics que le cultivateur à sa valeur réelle. Ce qui est plus malheureux, c'est que le cultivateur lui-même semble s'imaginer qu'il doit y avoir deux échelles sociales : l'une très longue, au sommet de laquelle peuvent atteindre les hommes appartenant aux autres classes ; l'une toute courte qui est réservée aux cultivateurs. Nous devons commencer, messieurs les cultivateurs, par nous mieux estimer nous-mêmes : c'est l'un des buts que poursuit notre Association de nous apprendre à nous mieux connaître et à nous estimer davantage... Quand je parle de nos relations avec les autres classes, je n'ai nullement dans l'esprit l'établissement d'une égalité socialiste, mais bien d'une égalité de justice qui permettra au cultivateur de jouir de son travail et d'établir ses enfants sur la terre canadienne...* »

## Le salut hors de la politique partisane

*« En ce qui a trait à la politique, continua monsieur Barré, nous considérons comme condition essentielle au bon fonctionnement et à la survivance de notre Association la neutralité politique de l'Union. Il lui sera interdit de s'occuper, comme corps social, de politique, fédérale, provinciale et municipale. Les membres seront libres de professer les opinions politiques qu'ils voudront : mais l'Union ne soutiendra jamais la candidature d'un membre. L'Union pourra cependant prendre parti pour ou contre les mesures, les doctrines, les théories et les lois qui seraient de nature à affecter les intérêts de la classe agricole. »*

Lors du vote d'adoption de la constitution, monsieur le chanoine Roy se leva et dit à haute voix :

*"Il est proposé par M. Laurent Barré, secondé par M. Napoléon Chevrier, que les constitutions de l'Union soient adoptées. Approuvez-vous ce projet d'association ? OUI, crièrent les assistants unanimement. Adopté à l'unanimité"*, déclara monsieur le président du congrès.

## Les résolutions les plus importantes du congrès :

<b>Crédit agricole</b> L'Établissement d'un crédit agricole est devenu une nécessité évidente. Qu'il soit organisé une commission indépendante qui sera chargée de préparer un projet de crédit agricole.
<b>Commerce</b> Demande au gouvernement fédéral de protéger nos produits maraîchers, le tabac, les produits laitiers et les produits avicoles d'importation de pays qui ont des coûts moins élevés.
<b>Enseignement</b> Que l'agriculture soit intégrée aux niveaux de l'enseignement primaire, secondaire, universitaire. Établissement de cercles d'études ruraux pour les jeunes. Fermes de démonstration dans chaque comté.
<b>Colonisation</b> Création d'une Commission exécutive indépendante de la politique. Paiement plus rapide des droits de coupe aux colons. Primes de défrichement plus élevées.
<b>Coopération</b> Organisation d'un Congrès des Coopératives locales en vue de former la mentalité coopérative dans chaque paroisse.
<b>Autres</b> Surveillance des produits laitiers. Produits laitiers et contrôle de la tuberculose. Création d'industries connexes à l'agriculture (Betterave à sucre, lin, chanvre, laine, conserves.) Transformation des ressources naturelles (bois, minéraux, etc.) dans le pays pour créer de nouvelles industries et éviter l'exode.

## Élection des directeurs

M. Laurent Barré fut choisi président de la nouvelle Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec. Cette élection à la présidence ne se fit pas sans protestation de la part du titulaire qui fit valoir ses raisons pour ne pas accepter la charge, alléguant qu'il se devait à sa famille avant tout.

## Hommage à Mme Marie-Ange Fleury, épouse de Laurent Barré

Lors de son deuxième congrès de l'UCC en 1926, un hommage fut rendu à l'épouse de M. Barré. *« La digne épouse de notre distingué et estimé président qui a permis à son mari en le remplaçant à la direction de sa ferme de parcourir la province pour faire connaître l'UCC. Elle a aidé plus d'une fois son mari dans les*



nombreuses correspondances qu'il a entretenu avec les membres de l'UCC »<sup>3</sup>



Photo de Laurent Barré, Marie-Anne Fleury et leurs enfants, vers 1955.<sup>4</sup>

M. Ponton répondit aux objections de M. Barré dont il fit l'éloge : « *Je connais parfaitement la situation de M. Barré, dit M. Ponton. Il s'est placé depuis un an au haut du ciel agricole, de la province de Québec. Il est l'étoile vers laquelle les marins du bateau de l'agriculture ont leurs regards fixés. Il a raison de réclamer une année de repos car il a contribué à l'immense succès de ce congrès ayant consacré une dizaine d'heures par semaine au travail d'organisation.* »

#### Discours d'acceptation

« *Vous m'avez demandé de me laisser mettre sur les épaules un fardeau trop lourd, je n'ai pas à vous en remercier et je ne vous en remercie pas. Mais j'ai droit de profiter de l'occasion pour vous demander aussi quelque chose. N'oubliez pas qu'une association professionnelle a besoin de l'appui et du dévouement de ses membres. Le nom de Barré ne sera pas un talisman pour la société. C'est pourquoi je viens vous demander le concours de votre dévouement à tous. Vous allez retourner dans vos foyers au milieu de vos familles... Je vous demanderai, d'être les apôtres de l'association dans vos paroisses. Réunissez vos gens, dites-leur ce qui s'est passé à Québec ces jours-ci. Ce que nous voulons, ce que nous avons demandé, c'est de former dans chacune de vos paroisses votre association locale, je vous le demande, à vous, mes frères cultivateurs.* »<sup>5</sup>

La réponse à la demande de M. Barré a été rapide. Durant la première année d'existence de l'UCC, 11 500 cultivateurs ont payé leur carte de membre. Ceux de l'Ange-Gardien de Rouville ont répondu rapidement à la demande en fondant un cercle local le 27 octobre 1924.

Un an plus tard, les cultivateurs de huit des dix paroisses du comté de Rouville (sauf Saint-Césaire et Saint-Paul-d'Abbotsford) avaient fondé leur cercle local de l'UCC.<sup>6</sup>



#### Alain Ménard

<sup>3</sup> Le Bulletin des agriculteurs, 18 novembre 1926, p.10

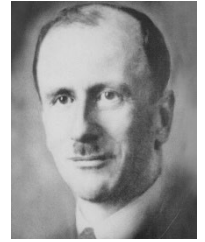
<sup>4</sup> Ange-Gardien de Rouville 1856-2006. Album souvenir 2006, p.68

<sup>5</sup> Firmin Létourneau, Rapport du premier congrès général des cultivateurs de la province de Québec tenu à Québec le 1er et 2 octobre 1924, Bulletin des agriculteurs, le 9 octobre 1924, p.1 à 9

<sup>6</sup> Le Devoir, L'Union catholique des cultivateurs élit son président et adopte plusieurs résolutions, 3 octobre 1924, p.1 et 2

## Quand Santa Claus concurrence l'Enfant Jésus !

Lors du congrès de l'UCC en 1926, J. Albert Rioux, secrétaire du cercle de Sayebec et finissant à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, (3<sup>e</sup> président de l'UCC de 1932 à 1936) rappelle que « **l'Union se propose de travailler à maintenir vivantes au sein de la population rurale les traditions canadiennes, qui sont le fondement de notre existence économique et religieuse...** »



Il affirme ses réticences aux changements qu'il observe lors de la période des fêtes de Noël.

**« Chez nos ancêtres, c'était l'Enfant Jésus qui apportait aux petits de chez-nous les étrennes du Jour de l'An. Cette tradition faisait partie de l'éducation religieuse de la famille et valait bien plusieurs leçons de catéchisme en apprenant aux enfants à tout rapporter à Dieu.**

Depuis quelques années, elle est mise au rancart dans nombre de nos foyers qui accueillent à sa place une coutume étrangère sous la forme d'un vieux barbu que l'on nomme Santa Claus. Et l'on voit chaque année certaines de nos maisons commerciales faire une réclame de plus en plus tapageuse à ce personnage grotesque qui n'a rien de canadien, rien de français et rien de catholique.

Comme chez nos ancêtres, que ce soit donc l'Enfant Jésus qui apporte dans nos foyers les cadeaux du Jour de l'An. »<sup>7</sup>



La crèche de Noël actuelle à l'église catholique de Saint-Paul-d'Abbotsford <sup>8</sup>

Mais dans la réalité, la population rurale, comme celle des villes, passe progressivement d'un Noël religieux à un Noël commercial. Les cadeaux seront de moins en moins donnés par Jésus le premier janvier, mais par Santa Claus le 25 décembre.



<sup>9</sup>

*Alain Ménard*

## Les plans qui ont façonné le territoire de Ange-Gardien

La topographie du territoire des Quatre lieux est redevable à la division des terres de la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Le seigneur Jean Dessaulles<sup>10</sup> va demander en 1827 à l'arpenteur Jeremiah McCarthy<sup>11</sup> de produire

<sup>7</sup> J. Albert Rioux, Nos traditions nationales et religieuses, Le Bulletin des agriculteurs, 18 novembre 1926, p.10

<sup>8</sup> <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/4497482>

<sup>9</sup> Coca-Cola, The first hundred years, 1986, p.97

<sup>10</sup> Jean-Paul Bernard, « DESSAULLES, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 18 oct. 2024, [https://www.biographi.ca/fr/bio/dessaulles\\_jean\\_6F.html](https://www.biographi.ca/fr/bio/dessaulles_jean_6F.html).

<sup>11</sup> Gilles Langelier, « MCCARTHY, JEREMIAH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 18 oct. 2024, [https://www.biographi.ca/fr/bio/mccarthy\\_jeremiah\\_6F.html](https://www.biographi.ca/fr/bio/mccarthy_jeremiah_6F.html).

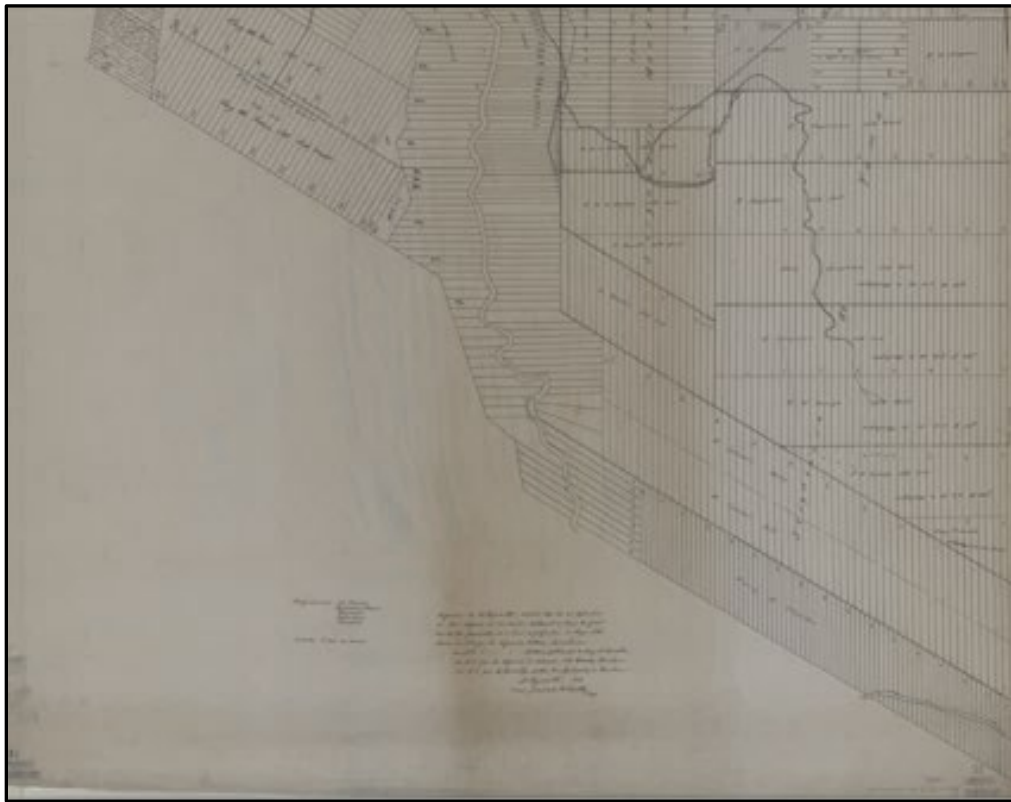


**Jean Dessaulles**

un plan de sa seigneurie contenant toutes les terres déjà concédées ou à venir. Dessaulles est en effet très actif ; il va concéder pour les seules années de 1826 et 1827 plus de 200 emplacements dans sa seigneurie.

C'est à partir de ce plan de 1827, que nous apercevons le nom des rangs, des rivières, ainsi que la quantité de terres dans chaque rang. Le plan est visible sur le site Web de la BAnQ. C'est le seigneur Jean Dessaulles qui va déterminer le nom des toponymes. Souvent ce sera en lien avec sa famille.<sup>12</sup>

Un plan plus ancien (vers 1805) nous démontre que le territoire de la future paroisse de Ange-Gardien est situé d'une façon limitrophe avec le canton de Farnham. Ce plan (voir à la page 12), intitulé « *Part of the Township of Farnham* » nous renseigne quand même sur le nom de la rivière qui traverse le territoire : *Maska River* et qu'il y a encore des bâtiments au *Upper Blockhouse*.



**Cette section du plan McCarthy nous montre le futur territoire de Ange-Gardien**

Le peuplement de cette région de la seigneurie de Saint-Hyacinthe s'est concrétisé lors de la construction du *Upper Blockhaus* en 1781.<sup>13</sup> Par la suite, c'est à partir de la paroisse de Saint-Césaire (1822) que le peuplement des rangs situés aujourd'hui à Ange-Gardien va se poursuivre. L'Abbé Isidore Desnoyers dans son *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*<sup>14</sup> nous signale les premières concessions dans les rangs Séraphine, Rosalie, Casimir, Saint-Georges et Saint-Charles. En 1855, la population est assez nombreuse pour se permettre la construction d'une chapelle en bois et d'un presbytère en pierre. Auparavant, pour les services religieux, les habitants devaient aller au village de Saint-Césaire ou à la desserte de Saint-Romuald à Farnham. L'église paroissiale sera finalement construite de 1859 à 1865.

<sup>12</sup> Marchand, Azilda. *La petite histoire de l'Ange-Gardien*, Granby, Ateliers Jacques Gaudet Ltée, 1981, p.43-47.

<sup>13</sup> Bachand, Gilles. *Chronique des événements survenus au lieu-dit des « blagousses » les Blockhaus de la rivière Yamaska : Saint-Hyacinthe et Saint-Césaire 1776-1785*, Rougemont, Société d'histoire des Quatre Lieux, 2004, 128 pages.

<sup>14</sup> Desnoyers Isidore. Présentation de Gilles Bachand, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien 1748-1884*, Rougemont, Société d'histoire des Quatre Lieux, 2002, p. 5-10.

Ce qui est intéressant quand nous comparons les deux cartes (ci-dessus et ci-après), c'est de découvrir deux façons différentes de diviser les terres. Sous le régime seigneurial la majorité des terres mesurent trois arpents par trente arpents et elles sont concédées par le seigneur. Souvent ces terres débutent à partir d'un cours d'eau et les seigneuries sont de différentes superficies.

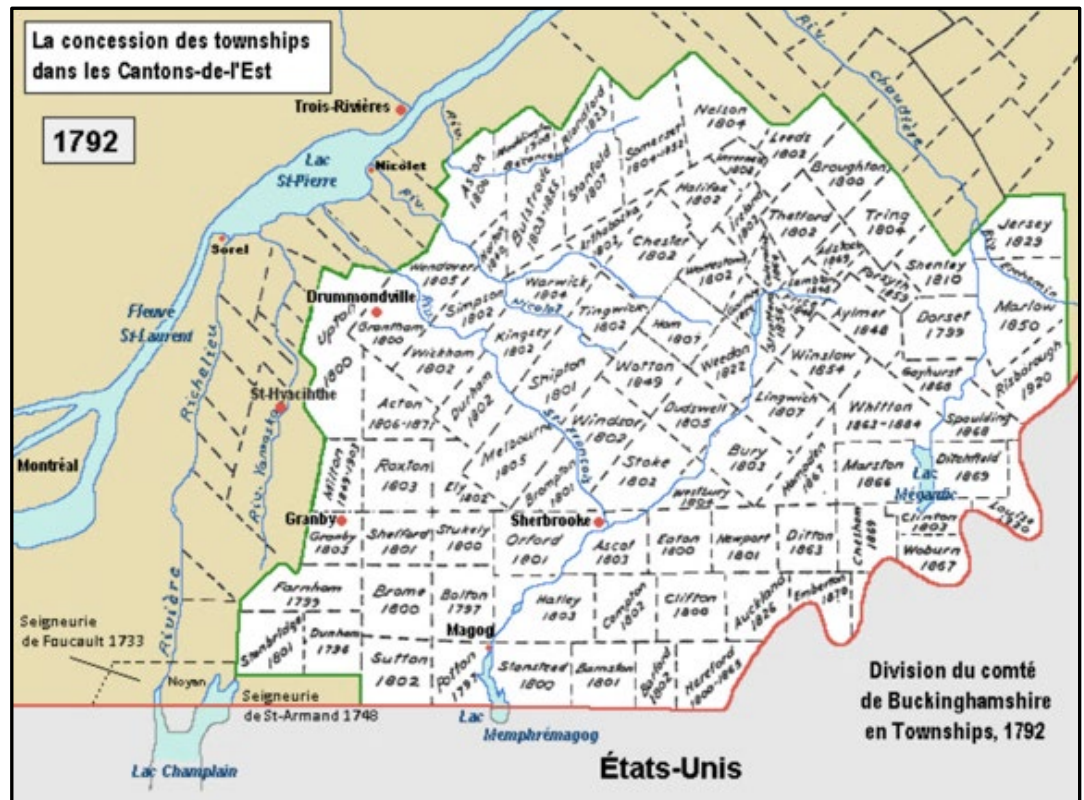


Dans les cantons (townships), ils font pour la plupart environ 10 milles par 10 milles sauf ceux situés sur les rives d'un cours d'eau navigable qui font 9 milles de front par 12 milles de profondeur.

La carte *Part of the Township of Farnham, vers 1805*, BANQ, nous montre qu'une section d'un mille par un mille est divisée par la suite en terrains de diverses grandeurs où vont s'établir les colons en majorité anglophone. Certains de ces terrains sont réservés à l'Église anglicane. Les colons doivent acheter leurs terres.

**Auteur? Part of the Township of Farnham, vers 1805, BANQ**

Le canton de Farnham date de 1799.



**Gilles Bachand**  
Historien

# Mon ancêtre Catherine Forestier, fille à marier venue à Trois-Rivières en 1657

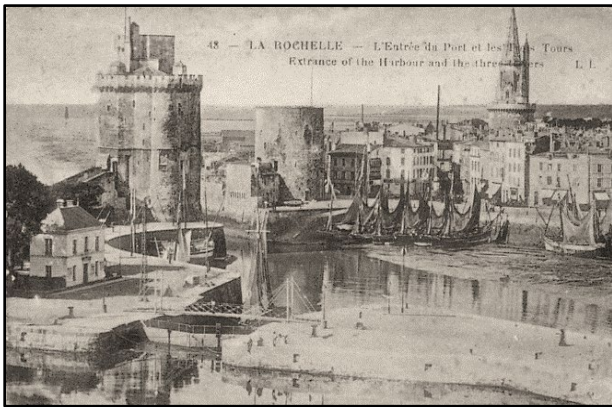
Beaucoup de personnes ont entendu parler des Filles du Roy venues en Nouvelle-France entre 1663 et 1673 et de l'importance qu'elles ont eue dans l'augmentation rapide de la population de la Nouvelle-France.

Mais avez-vous déjà entendu parler des 262 filles à marier présentes dès 1634 et jusqu'en 1662 à Québec, Montréal et Trois-Rivières ? Récemment, j'ai voulu en connaître davantage sur l'une d'elles, mon ancêtre Catherine Forestier.

Catherine Forestier, fille de Jean Forestier et Julienne Coiffé, est née le 6 janvier 1640 à La Rochelle, en France. Elle a été baptisée dans l'église catholique Notre-Dame-de-Cougnès. Ses parents étaient Jean Forestier et sa mère Julienne Coiffé. Son père Jean Fourestier / Forestier, natif de Saint-Jean-d'Angély, a été maître pâtissier et cabaretier, puis marchand cuisinier. Ses grands-parents maternels sont André Coiffe, marchand boulanger à Nantes et Jeanne Dugast.



**Paysanne française**  
(« French Peasant Girl », artiste inconnu)



La Rochelle, lieu de commerce et de départ vers la Nouvelle-France

Elle prend la mer en passant à travers les deux tours qui bornent la sortie du port de La Rochelle. Elle arrive à Québec à l'automne 1657. Fille à marier, elle n'apporte qu'une petite dot fournie par son père et elle n'a aucune aide pour son établissement, à la différence des Filles du Roi qui arriveront six ans plus tard. Le roi donnait habituellement à ces jeunes ménages une maison et huit mois de vivres.<sup>15</sup>

Elle se rend ensuite à Trois-Rivières où elle épouse Jacques Ménard dit Lafontaine<sup>16</sup> le 19 novembre à l'église Immaculée-Conception en présence du sieur de La Poterie et François Hartel, le missionnaire jésuite Pierre Bailloquet, officiant.

Le couple et tous les habitants tremblent encore au souvenir de l'attaque massive des iroquois débutée le 23 août 1653. Les quelques quarantaines de colons avaient alors résisté à un assaut durant neuf jours de six cents d'entre eux. De temps en temps, l'un réussit encore à entrer dans le fortin et même à



attaquer un de ses résidents.

En septembre 1658, Catherine donne naissance à Marie, la première de ses treize enfants, dont huit verront le jour à Trois-Rivières et les autres à Boucherville où le couple déménagera en 1669.



<sup>15</sup> Benjamin Sulte, *Chronique trifluvienne*, p. 228

<sup>16</sup> Les anciennes familles du Québec, Brasserie Labatt Ltée

## Le tremblement de terre de 1663

Un autre moment inquiétant pour le couple Ménard-Forestier est le tremblement de terre du 5 janvier 1663 survenu en pleine nuit. Voici le récit qu'en fait Jean Provencher<sup>17</sup> : « L'année 1663 fut plutôt agitée pour les résidents du Québec. Cette année-là, la terre trembla pendant plusieurs mois. La première secousse eut lieu le 5 février 1663, en pleine nuit. Les habitants sortirent de leurs maisons et l'on vit les murs se balancer et les pierres commencer à tomber. D'effroyables tremblements secouèrent toute la Nouvelle-France. Une Ursuline nous a lassé le témoignage suivant : « ...horrible confusion de meubles renversés, de pierres qui tombent, de planchers qui cèdent et de murs qui s'ouvrent. C'est un tremblement qui déplace les montagnes... Les rivières sont devenues pleines d'eau-de-feu et les forêts sont devenues comme ivres. »

L'épicentre de la première secousse se trouvait à l'embouchure du Saguenay. Mais la terre ne trembla pas moins de 34 fois au cours des sept mois suivants. Les animaux ne cessaient de hurler et de se lamenter, faisant retentir des sons effroyables. Affolés, les colons crurent que la fin du monde était arrivée et que le séisme était un signe de Dieu. Les prêtres ne connaissaient pas de répit, entendant les confessions jour et nuit. Les trafiquants de fourrures, que les scrupules n'étouffaient généralement pas, annulèrent les dettes de ceux qui leur devaient de l'argent. L'intendant a signé un arrêt sur l'interdiction de la vente d'eau-de-vie, sans aucune opposition.

## Catherine Forestier et son mari Jacques Ménard devant la loi

Il est possible de suivre Jacques Ménard à la trace par les nombreux contrats (vente de terres, de terrains, échanges de maison et concessions de terrain par le seigneur) dans lesquels il a été impliqué. À quelques reprises Catherine Forestier représente son mari devant la Juridiction royale des Trois-Rivières :

- Requête de Jacques Ménard dit la Fontaine (Lafontaine), demandeur, parlant par Catherine Forestier, sa femme, de lui être rendue par François le Maistre (Lemaître), une broche à rôtir; laquelle dit que la broche lui appartient; ordonné de produire des témoins à la huitaine; 13 mai 1662;<sup>18</sup>
- Requête de Catherine Forestier, femme de Jacques Mesnard (Ménard) dit la Fontaine (Lafontaine), demanderesse, contre Jacques de Noyon (Denyon) pour qu'il lui paye la somme de 27 livres restante d'un contrat d'échange entre ledit Noyon et ledit Ménard. Ordonné de produire ledit contrat dans huitaine pour être ordonné; 1er décembre 1663,<sup>19</sup>
- Requête de Mathieu Brunet dit Létang (Lestang), demandeur, de lui être payé par Jacques Ménard dit Lafontaine (La Fontaine), parlant par sa femme Catherine Forestier, un minot de blé. Il est ordonné audit défendeur de comparaître lui-même à la huitaine pour dire ses raisons; 19 janvier 1669.<sup>20</sup>

Devant ce tribunal, Jacques Ménard affronte deux femmes qui se battent bec et ongles pour obtenir ce qu'elles estiment être leur dû et faire valoir leurs droits.

- Le samedi 17 avril 1660, de nouveau Mathurine Poisson se présente en cours, cette fois-ci contre Jacques Ménard, réclamant la somme de 44 livres pour des planches que celui-ci dit avoir livrées. Ménard devra payer. Le samedi 8 mai suivant, des témoins viennent dire que Ménard a livré 75 planches, mais Mathurine allègue qu'il les a reprises. Qui a raison? On ne connaît pas la fin de cette histoire. Le même jour, Mathurine, toujours aussi revendicatrice, poursuit le marchand Michel Désorcy et lui demande de la rembourser d'une somme donnée pour obtenir les services d'un serviteur qui ne lui a rendu aucun service, prétend-elle.

---

<sup>17</sup> Jean Provencher, Les Quatre Saisons, Le grand tremblement de terre de 1663 : <https://jeanprovencher.com/2014/04/14/le-grand-tremblement-de-terre-de-1663/>

<sup>18</sup> <https://advitam.banq.qc.ca/notice/434492>

<sup>19</sup> <https://advitam.banq.qc.ca/notice/434118>

<sup>20</sup> <https://advitam.banq.qc.ca/notice/434694>

- Le 8 mai 1660, le même jour, Jacques Ménard réclame de Marie Sédillot la somme de 10 livres pour la livraison de 4 paires de « *bestiaux musqués à 30 sols pièce* », mais Marie exige un rabais de 6 livres. Ménard dit les avoir payés à Christophe Auger et Marie lui réplique qu'elle n'a rien à démêler avec cet individu. Le juge déduit la somme de 100 sols et ordonne que les 100 autres sols soient payés. Quelques jours plus tard, soit le 20 mai, Christophe Auger, compagnon de Dollard-des-Ormeaux, se fera massacrer au Long-Sault.<sup>21</sup>

Une autre fois, Catherine Forestier est appelée à témoigner dans une chicane entre voisin et voisine.

- Requête de Judith Rigaud, demanderesse, à l'encontre de Quentin Moral, sieur de Saint-Quentin, de lui rendre 2 truies qu'il avait prises en ses grains. Ledit sieur de Saint-Quentin est prêt à les rendre si ladite Rigaud paie la taxe de l'ordonnance de l'année présente ainsi que celle de l'an passé où 8 de ses cochons ont aussi fait du dommage dans ses grains alors qu'elle était à Montréal. Il avait été ordonné au défendeur de faire comparaître des témoins à cette date. Catherine Forestier, femme de Jacques Ménard dit Lafontaine (La Fontaine) et Marie Gendreau (Gendro), voisine de ladite Rigaud, corroborent les dires du sieur de Saint-Quentin. Ladite demanderesse est condamnée à payer 30 sols pour les dommages faits par 3 cochons cette année et elle doit aussi payer les dommages faits par les 8 cochons l'an passé ainsi que les dépens; 7 septembre 1669.<sup>22</sup>

## Alain Ménard

### Du sucre québécois grâce à la betterave sucrière (1944-1985)

Plusieurs se souviennent de la culture de la betterave sucrière cultivée en Montérégie.



« Démariageur » au travail

Je me rappelle dans les années 1950 des diverses opérations manuelles exigées par cette culture. Les semences de betteraves étaient plurigermes et lors du début de croissance, les producteurs devaient sarcler et « démariage » les plants avec une pioche courte et laisser seulement un plant à tous les 12 pouces. Un travail fastidieux vu l'obligation de travailler très penché. Parfois, ce travail était exécuté par des travailleurs à forfait. Dans les années '70, ce fut l'arrivée des semences monogermes et les semoirs de précision.

Cette production industrielle est très active au Québec de 1944 à 1985 par les agriculteurs de Saint-Césaire, Rougemont et principalement dans les régions de Saint-Hyacinthe, Verchères et Saint-Jean dans les sols limons-argileux exempts de roches et bien drainés.

La betterave à sucre est différente des autres variétés de betteraves. Sa racine blanche ressemble à une grosse carotte qui peut mesurer jusqu'à 30 cm de long et peser de 1 à 2 kg. Elle contient un taux de sucre de 14% à 18%.



<sup>21</sup> J. Rivers, Une branche de la famille Chapdelaine dit La Rivière. L'ancêtre, revue de la Société de généalogie de Québec, janvier 1987, p.171

<sup>22</sup> <https://advitam.banq.qc.ca/notice/434736>

## Au Canada

En 1902, des usines de transformation de betteraves sucrières sont en action dans le sud de l'Ontario. Dans les années 1950, on compte des usines en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Présentement, une seule raffinerie de sucre de betteraves opère dans notre pays, à Taber, dans le sud de l'Alberta et elle est la propriété de Rogers Sugar (Lantic).

## Au Québec, 19<sup>e</sup> siècle

Nous pouvons retracer l'ouverture d'une première usine à Farnham en 1880 qui a fonctionné jusqu'à sa faillite en 1893. À Coaticook, une deuxième usine est érigée en 1882 mais sa production ne dure qu'un an. Une troisième usine est ouverte à Berthier en 1880 et en 1895, un an avant sa fermeture, elle atteint un sommet de 35 000 tonnes de betteraves raffinées. Selon les équipements agricoles disponibles de l'époque, on se figure bien que la production devait être très manuelle.

Toutes ces fermetures d'usines sont dues à un approvisionnement annuel irrégulier de betteraves, souvent à cause de semis dans des sols inadéquats, et à une gestion défaillante de l'usine de transformation.

## Au Québec : deuxième étape au 20<sup>e</sup> siècle

Dans les années 30-40, la population agricole de la province est très élevée et les fermes sont plus petites. Les hommes politiques et les agronomes tentent de trouver des solutions pour diversifier les cultures et améliorer les revenus des agriculteurs. De nombreux essais de la culture de la betterave à sucre sont réalisés dans la vallée du Richelieu de 1936 à 1943 et des bons résultats sont obtenus sur la qualité des betteraves alors transportées en train à une usine de Chatham en Ontario pour y être transformées. Le ministre de l'Agriculture et premier ministre du Québec de 1939 à 1944, l'honorable Adélard Godbout, un agronome, souhaite implanter une production locale de sucre. Il fait adopter le 21 juin 1943 une loi créant une société chargée de l'administration d'une manufacture de sucre de betteraves à Mont-Saint-Hilaire « *en attendant que l'exploitation soit confiée à une coopérative* ». Ce vœu de transfert aurait été bénéfique pour l'agriculture du Québec mais il n'a jamais été réalisé. Les industriels et les importateurs n'appréciaient pas que le gouvernement exploite une entreprise commerciale.



Paul-Abel Arès de Saint-Césaire et son fils dans son champ de betteraves en 1951 (Omer Beaudoin 1951)  
Fonds Ministère de la Culture et des Communications

## Parlons de la joute politique de l'époque

Le premier ministre Godbout achète de l'équipement aux États-Unis et il commence la construction d'une usine à Mont-Saint-Hilaire dans Rouville, le comté de son adversaire Laurent Barré de l'Union Nationale.

En 1944, à la suite des élections, Laurent Barré est élu député dans le comté et il est nommé ministre de l'Agriculture sous le gouvernement Duplessis. Il serait bien mal vu pour lui de proposer la fermeture de cette usine profitable aux agriculteurs de la région, étant lui-même agriculteur et ancien président de l'UCC.

La Raffinerie de sucre du Québec débute ses opérations en 1944 avec une capacité de transformation de 1 450 tonnes/jour. L'usine était équipée à cette époque pour la





transformation complète. Le sucre blanc comme produit fini était vendu en épicerie sous la marque « La Raffinerie du sucre du Québec ».

Cette usine sera en opération sous cette forme jusqu'en 1981 avec des hauts et des bas selon le prix du sucre et la production agricole variable.

En 1976, le Parti Québécois prend le pouvoir. Jean Garon est nommé ministre de l'Agriculture. Après analyse de ce dossier, il décide de donner une nouvelle vie à la Raffinerie de sucre du Québec.

En novembre 1979, le gouvernement du Québec, devenu unique propriétaire de cette usine, décide d'approuver un programme de modernisation. L'achat d'équipements d'une usine qui avait fonctionné seulement quelques saisons à Easton, Maine et son installation à Mont-Saint-Hilaire permettent une grande augmentation de la capacité de raffinage, à 5 080 tonnes/par jour.

### **La réalité chez les producteurs**

Une campagne de promotion par le ministère de l'Agriculture et l'équipe du Service agricole de la Raffinerie est menée au début des années 1980 auprès des producteurs de la vallée du Richelieu et de la Yamaska afin d'augmenter les superficies de betteraves à sucre.

Le paiement aux producteurs québécois est basé sur un prix fixé en dehors du Canada (Bourse de Chicago). Ces producteurs ne reçoivent en paiement qu'une partie de leur coût de production, Le reste est couvert par l'assurance-stabilisation de la Financière Agricole dont les primes sont de plus en plus élevées. Pour cette raison, nombre d'entre eux abandonnent la production<sup>23</sup>.

<b>Années</b>	<b>Producteurs</b>	<b>Superficies (ha)</b>
1944	2002	1093
1964	1268	4272
1984	368	6676

### **Pourquoi la fermeture de l'usine en 1986 ?**

Durant les années 1980, la Raffinerie de sucre du Québec fonctionne à perte à cause des frais d'opération qui augmentent. Mais il existe une donnée plus importante. La Raffinerie ne peut plus trouver sa place devant le monopole québécois du sucre qui en importe des grandes quantités à bas prix très bas sur le marché mondial.

Ses principaux concurrents, Lantic ainsi que Redpath, dominent le marché de détail et font sûrement des pressions politiques pour l'élimination de cette production locale.



La Raffinerie a pris un retard technologique en n'ayant pas installé les équipements de raffinage vers le sucre blanc lors de l'agrandissement et de la rénovation. Nous savons bien que les consommateurs achètent en majorité du sucre blanc et l'entreprise se voit dans l'obligation de faire raffiner son sucre brun vers le sucre blanc à fort prix par une entreprise concurrente.

Dans un geste désespéré, elle lance en 1984 son sucre blanc sous la marque « Marie Perle ». Mais trop tard !

Finalement, le gouvernement libéral de Robert Bourassa, nouvellement élu en décembre 1985, donne le coup de grâce l'année suivante, en décidant de fermer l'entreprise et de mettre fin à la production de betteraves à sucre au Québec.

### **Jean-Pierre Desnoyers**

<sup>23</sup> Raffinerie de Sucre du Québec. Rapport annuel, 1983-84

# Récentes activités de la SHGQL



À la suite du retrait de 3 membres actifs du conseil d'administration en fin d'année 2023, ces bénévoles ont reçu des certificats de reconnaissance de nos députées. Le **28 août** dernier, elles ont été invitées au bureau de la députée du comté d'Iberville, Madame Audrey Bogemans. Un très bel accueil de toute l'équipe du comté. Un certificat fut remis à chacun des bénévoles soit à Mme Madeleine Laferrière-Phaneuf, ainsi qu'à M. Jean-Pierre Benoit et à M. Gilles Bachand pour la reconnaissance de plusieurs années de bénévolat à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

De gauche à droite : Madeleine L. Phaneuf, Audrey Bogemans, députée d'Iberville, Jean-Pierre Benoit, Gilles Bachand.

De plus, lors du **brunch annuel** de notre société le **8 septembre** dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir Madame Andréanne Larouche, députée fédérale de Shefford qui était très heureuse de remettre à son tour les certificats de reconnaissance de travail bénévole durant de nombreuses années aux trois anciens membres du conseil d'administration de la Société.



**Madeleine L. Phaneuf**



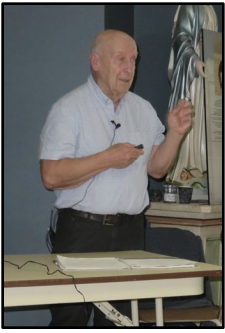
**Gilles Bachand**



**Jean-Pierre Benoit**

**24 septembre 2024 : Conférence de M. Alain Côté sur le Manoir Rouville-Campbell** à la salle touristique de Rougemont. La vocation du manoir Rouville-Campbell étant toujours d'actualité, M. Alain Côté nous présenta une conférence sur le manoir. Il élaborait longuement sur les divers propriétaires de ce joyau du patrimoine québécois qui se sont succédés depuis près de deux cents ans.





**22 octobre 2024 : Conférence de M. Viateur Lefrançois** au sous-sol de l'église de Saint-Césaire. Le libellé de la conférence, **Louis Riel, le résistant 1843-1885** visait à nous faire connaître Louis Riel, ce protecteur des droits autochtones, devenu chef des Métis. Une centaine d'images illustrèrent cette époque fort mouvementée. Il nous entretint du rôle joué par Louis Riel lorsque le gouvernement fédéral a voulu prendre possession des territoires du Nord-Ouest sans demander la permission aux habitants de la Rivière Rouge, aujourd'hui le Manitoba.

**Du 19 au 23 novembre**, La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux s'est unie à la Bibliothèque Azarie-Couillard Després de Saint-Paul-d'Abbotsford pour organiser une vente de livres usagés.

Cette activité a permis à la Société d'écouler des documents qui lui a rapporté une somme approximative de 120\$. Un merci sincère à tous ceux et celles qui ont donné suite à notre offre de se procurer des articles d'intérêt historique ou généalogique. Lors de votre prochaine visite, vous pourrez encore choisir parmi une grande variété de livres et de documents.



À l'occasion de l'assemblée générale annuelle du **26 novembre** dernier, le conseil d'administration de la Société et ses membres ont souligné les 35 ans d'implication exceptionnelle et bénévole de madame Lucette Lévesque au service de l'organisme. Un certificat de reconnaissance de même qu'un bon d'achat chez Renaud-Bray lui furent remis.

**Merci pour votre travail dévoué pendant toutes ces années !**

Également le **26 novembre**, monsieur Alain Ménard, rédacteur de cette revue, nous a agréablement entretenu de ses connaissances relatives à l'histoire des alcools dans les Quatre Lieux. Il nous fit revivre l'époque de la croix de la Tempérance, des plaques d'immatriculation de la tolérance, les campagnes de prohibition (1885-1910 à 1919), de la production et de la distribution de cidre illégal et de bagosse dans la région à partir des années 1930 avec de nombreuses anecdotes à l'appui.



## ***PROCHAINES RENCONTRES DE LA SHGQL***

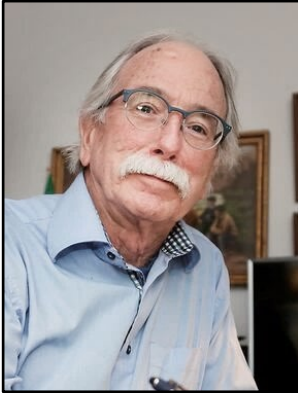
**Conférence du 25 février 2025**

**À 13h30**

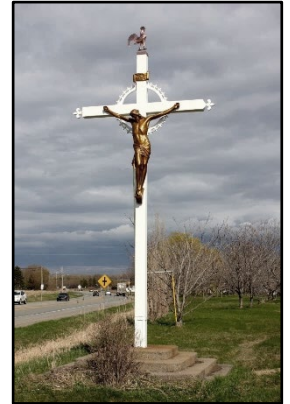
**Lieu : Salle multifonctionnelle  
926, rue Principale  
Saint-Paul-d'Abbotsford**

## Les croix de chemin et les calvaires

M. **Gilles Bachand**, historien bien connu pour son implication pendant dix-neuf ans comme président de la Société d'histoire et généalogie des Quatre Lieux et vingt-trois ans comme rédacteur en chef de la revue Par Monts et Rivière donnera une conférence intitulée « **Les croix de chemin et les calvaires.** »



Elle couvrira le thème de la croix dans les arts au Québec; l'origine européenne de nos croix de chemins ; les croix de chemins en Nouvelle-France à partir de celle de Jacques Cartier en 1534; les croix de chemins au XIX<sup>e</sup> siècle; les croix de chemins au XX<sup>e</sup> siècle; les calvaires au Québec, usages, signification et dévotions populaires; quelques croix dans les Quatre Lieux; l'avenir de nos croix de chemins et de nos calvaires au Québec; les nouvelles croix de chemins le long de nos routes.



1. †Le thème de la croix dans les arts au Québec
2. †Origine européenne de nos croix de chemins
3. †Les croix de chemins en Nouvelle-France 1534
4. †Les croix de chemins au XIX<sup>e</sup> siècle
5. †Les croix de chemins au XX<sup>e</sup> siècle
6. †Les calvaires au Québec
7. †Usages, significations et dévotions populaires
8. †Quelques croix dans les Quatre Lieux
9. †L'avenir de nos croix de chemins et calvaires au Québec
10. †Les nouvelles croix de chemins le long de nos routes
11. †Références bibliographiques

## Inauguration officielle de nos nouveaux locaux

**Lieu : Maison de la Mémoire des Quatre Lieux  
Salle multifonctionnelle  
926, rue Principale  
Saint-Paul-d'Abbotsford  
Le 26 janvier 2025 à 13h30**

**Plus de détails à venir sur notre page Facebook et sur notre site Web.**

## Décès de membres de la SHGQL en 2024



Guy Giroux  
1943-2024



Me Gilbert Denicourt  
1933-2024



Réjean Bernier  
1946-2024

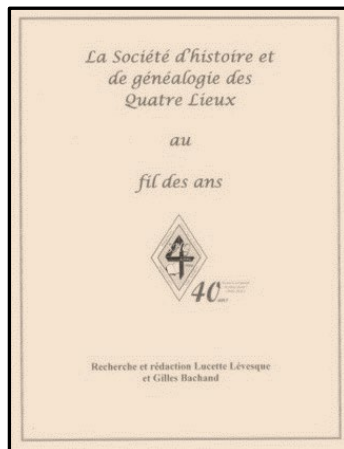


Mme Jacqueline  
Bernard- Mailloux  
1934-2024

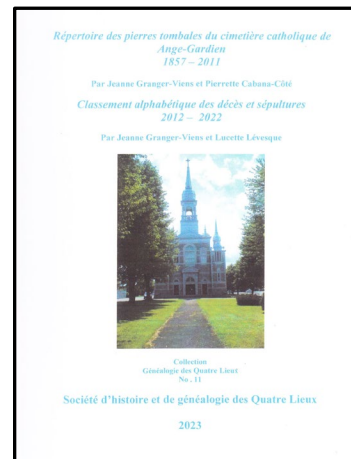
## Nouveau membre de la Société

Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir parmi nous à Mme Micheline Roux.

## --- Nos dernières publications ---



Coût : 35\$  
Volume de 297 pages



Coût : 35\$  
Volume de 180 pages

Pour vous procurer ces publications, s.v.p. vous communiquez avec notre secrétariat.

## ***Surplus de mobilier à vendre***

À la suite du déménagement et de sa réinstallation dans ses nouveaux locaux, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux dispose de mobilier dont elle souhaite se départir et ce, à des conditions très avantageuses. Pour ceux qui seraient intéressés par leur acquisition, venez les mercredis de décembre 2024 et janvier 2025. Voici quelques photos de quelques articles disponibles.



# Merci à nos commanditaires

**Audrey Bogemans**  
Députée d'Iberville



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**Hôtel du Parlement**  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 219  
Québec Qc G1A 1A4

**Bureau de circonscription**  
715, boulevard Iberville  
Suite 102  
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc J2X 4S7  
Tél. 450 346-1123  
Sans frais 866 877-8522

Audrey.Bogemans.IBER@assnat.qc.ca

 AudreyBogemansCAQ

assnat.qc.ca



**ANDRÉANNE  
LAROUCHE**  
Votre députée de Shefford

400, rue Principale, bureau 101  
Granby (Qc) J2G 2W6  
andreanne.larouche@parl.gc.ca  
(450) 378-3221



Mathieu Lacombe,  
CAQ, Député de  
Papineau, Ministre de  
la Culture et des  
Communications,  
Ministre responsable  
de la jeunesse



**Ange-Gardien**

Hôtel de ville  
Municipalité d'Ange-Gardien  
249, rue Saint-Joseph  
Ange-Gardien Qc  
J0E 1E0

Tél. (450) 293-7575  
Fax : (450) 293-6835



**Saint-Césaire**  
Ville en mouvement

1111, avenue Saint-Paul  
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0  
Téléphone : 450.469.3108 poste 229  
Télécopieur : 450.469.5275  
cynthia.bosse@belnet.ca  
www.ville.saint-cesaire.qc.ca



**Saint-Paul  
d'Abbotsford**

980, rue Principale Est  
Saint-Paul-d'Abbotsford, QC J0E 1A0  
(450) 379-5408



**Municipalité de  
Rougemont**



**EXCAVATION**  
*François Robert inc.*

François Robert 526, rang Séraphine  
Président Ange-Gardien J0E 1E0  
Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com  
Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com  
Télécopieur: 450-293-5856 RBQ #5704-2350-01

- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique



**estrie  
richelieu**  
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE

770, rue Principale  
Granby (Québec) J2G 2Y7  
Téléphone: 450-378-0101  
1-800-363-8971  
Télécopieur: 450-378-5189  
get qc.ca

**Chalet**  
de l'érable



20, Rue de la Citadelle, Saint-Paul D'Abbotsford, QC, J0E 1A0  
www.chaletdeleable.com



**Lassonde**

**NRC**  
NRC-INDUSTRIES.COM

**NORBERT PIGEON**

npigeon@industriesnrc.com  
T. 450 379.5796 C. 450 775.0795

**DANIEL GOOS**  
MOBILE (450)522-1220  
daniel@dmgoos.com  
PROPRIÉTAIRE



**D M GOOS DIESEL INC.**  
RÉPARATION DE MACHINERIE LOURDE SUR CHANTIER ET EN ATELIER

VENTE DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES  
RÉNOVATION DE MOTEUR ET DIFFÉRENTIEL-RÉPARATION DE FINAL DRIVE  
SANS FRAIS (877)293-1220  
TÉLÉCOPIEUR (450) 293-1141  
107 A ROUTE 235  
ANGE-GARDIEN (QUÉBEC) J0E1E0  
**WWW.DMGOOS.COM**

**LM** LE MATÉRIEL INDUSTRIEL  
INDUSTRIAL SUPPLIES



Montréal: 514.878.9675  
Rougemont: 450.469.4935  
Fax: 450.469.4786

**MICHEL SORNIN**  
msornin@lmi-caf.com  
www.lmi-caf.com

325, Grande Caroline  
Rougemont QC J0L 1M0



**DOMAINE DE LAVOIE**  
*Un vignoble, une cidrerie, une passion...100% Québec*

100, rang de la Montagne,  
Rougemont, Québec, J0L 1M0  
Téléphone: 450.469.3894 Télécopie: 450.469.5497



**Cidrerie McKeon, 30 chemin de  
Marieville, Rougemont, QC. J0L 1M0  
(450) 469-1469**